



## **FLASH INFO ACTION SOCIALE**

### **Accession à la Propriété**

#### **Prêt Bonifié Immobilier du Ministère de la justice (PBIMJ)**

Après plus de quatre années de travail sans relâche entre les représentants du personnels et l'administration, le PBIMJ voit le jour, c'est une très bonne nouvelle, le projet de ce dispositif a été porté et défendu par les représentants de la FSU JUSTICE au CNAS tout au long de son étude ; il va permettre à plusieurs collègues d'avoir une aide substantielle pour l'achat de la première résidence principale dans les zones dites tendues.

Ce dispositif devra être déployé à titre expérimental pour une durée d'un an sur 28 agglomérations se situant dans la zone 1 de la loi ALUR (Accès Logement et Urbanisme Rénové). Après cette phase d'expérimentation le dispositif sera amené à être généralisé à l'ensemble du territoire.

Le prêt sera octroyé aux fonctionnaires titulaires et contractuels en CDI pour l'achat d'une résidence principale, ce prêt est d'un montant entre 15000 à 35000 Euros dans le respect d'un RFR (Revenu Fiscal de Référence)

le montant du prêt est remboursable sur une période de 10 à 17 ans en fonction du choix de la période par l'agent .le taux d'intérêt de l'emprunt est de 1% il est pris en charge par l'administration , il sera fixé

pour la totalité de la durée du prêt ,l'assurance du prêt sera à la charge de l'emprunteur qui est libre de choisir l'opérateur ou l'organisme qu'il souhaite .

Pour les agents en contrats à durée déterminée de plus d'un an pourront bénéficier du dispositif du PAP (Prêt d'accession à la propriété) de la Fondation d'Aguesseau.

Nombre de Personnes par Ménage	Revenu Fiscal de référence (RFR)	PBIMJ	Durée de remboursement
1	37500	15000	120 à 240 MOIS
2	47000	20000	
3	55000	25000	
4	60000	30000	
5et plus	65000	35000	

Pour plus d'informations sur les Zones tendues et Agglomérations loi ALUR, consulter l'adresse ci jointe :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues>

**Février 2020**